

Cadre réservé	<u>à l'administration</u>	<u>on</u> . N°	de dossier :
		Dépôt le :	
Règlement : 🗆	espèces 🗆 CB	□ chèque	

ENFANTS/ADOLESCENTS CONFIRMATION D'INSCRIPTION COURS PUBLICS 2020/2021

Tout dossier incomplet se verra refusé.

À envoyer par courrier postal ou par mail avant le vendredi 4 septembre 2020.

40, rue du docteur Chaumier 37000 Tours - avec la mention « cours publics »
 Adresse mail : courspublics-tours@talm.fr -

NOM:		
PRÉNOM :		
COURS SOUHAITÉ.S (COURS, JOUR.S, HEURE.S)	•	

TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
de 0 à 600	97 €	53€
de 601 à 700	113 €	62€
de 701 à 1000	140 €	78 €
de 1001 à 1300	172 €	95€
de 1301 à 1600	194 €	107 €
de 1601 à 2000	215 €	118 €
supérieur à 2000	232 €	128 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
302€	166€

TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre	
de 0 à 600	121 €	66€	
de 601 à 700	141 €	78 €	
de 701 à 1000	175 €	98€	
de 1001 à 1300	215 €	119 €	
de 1301 à 1600	243 €	134 €	
de 1601 à 2000	269 €	148 €	
supérieur à 2000	290€	160 €	

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
378 €	208€

Règlement à joindre

- □ Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de la régie recettes : régie recette EPCC ESAD TALM-Tours
- > Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, merci de remplir un chèque par cours.
- > Une réduction de 10 % est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires au sein d'une même famille.

Pièces à joindre

☐ Justificatif de domicile	(pour les résidents]	「ours Métropole \	/al de Loire

- $\hfill\square$ Attestation CAF ou MSA
- > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.
- ☐ Copie de la carte d'identité de l'enfant
- □ Copie de la carte d'identité du responsable légal
- ☐ Attestation de responsabilité civile
- ☐ Photo d'identité

Condition d'inscription sur le second semestre

> Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles. Dans ce cas, le règlement ne pourra pas s'effectuer par prélèvement.

Informations supplémentaires

- > Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- > Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).
- > Compte tenu des disponibilités des locaux de TALM-Tours, les cours annulés pour cause d'absence de professeur ne peuvent pas être reportés (ni remboursés).